

## OFFRE D'EMPLOI

La Fédération de GOUREN recherche **un(e) animateur(trice) Fédéral(e)** , en CDI pour le 01/09/2019.

Le lieu principal de travail est le département du Morbihan, des déplacements sont à prévoir dans ce département et occasionnellement en région Bretagne. Les conditions de travail sont régis par la CCNS.

Il (Elle) aura :

- à assurer des entraînements de clubs pour tout type de public : des babigouren 4/6 ans aux adultes.
- à assurer des animations au sein du monde scolaire, associatif municipal (C.L.S.H.) ou festif, y compris des animations de plein air au cours de la saison estivale.
- à impulser, participer et aider au développement associatif des clubs et des Comités Départementaux .
- à participer aux travaux de la commission technique et de formation, y compris par des interventions et encadrement lors de stages.
- À prendre part à l'organisation d'événements (compétitions, journées d'animation).

La qualification requise est le BPJEPS spécialité éducateur sportif mention "lutte et disciplines associées", le Brevet d'État 1<sup>er</sup> degré de lutte (option Gouren). A défaut, toute candidature d'un(e) titulaire d'un BE sport de combat, BESAPT, BPJEPS, licence ou master STAPS ou Monitorat Fédéral de Gouren pourra être considérée avec une formation complémentaire à prévoir sur le temps de travail. La langue bretonne parlée sera un plus apprécié.

Il (Elle) devra, en outre, posséder les qualités suivantes : avoir le sens de l'organisation ; être rigoureux (se) ; disposer d'un esprit d'initiative et faire preuve d'autonomie suffisante dans la réalisation des missions et d'aptitudes à dynamiser et travailler en réseau (bénévoles d'un secteur, par exemple) et à gérer son emploi du temps à partir des directives de l'employeur ; être impliqué et engagé dans un contexte associatif sportif et culturel.

En outre, le permis B et un véhicule pour se déplacer sur les différents lieux de travail sont des outils indispensables (indemnisation kilométrique prévue).

Téléphone portable et ordinateur fournis et pris en charge par l'employeur.

La rémunération sera basée selon la Convention Collective Nationale du Sport : qualification Technicien 3 .

Vous adresserez votre lettre de candidature manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, dès que possible à :

Monsieur Christian Pélé, Président de la Fédération de Gouren, Styvel– 29870 Lannilis.